République Française
Département des Hautes-Alpes

AR PREFECTURE
005-240500439-20180703-2018_56-DE
Reçu le 05/07/2018

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BRIANÇONNAIS
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION N°2018-56 du 3 juillet 2018

OBJET – CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA GRAVE – DEMANDE DE MISE EN COMPATIBILITE DU PLU VIA LA PROCEDURE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

Rapporteur : M. Sébastien FINE

Le 03 juillet 2018 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 27 juin 2018 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 26

Nombre de pouvoirs : 8

M. Emeric SALLE est nommé secrétaire de séance.

Sont présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Fanny BOVETTO, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, M. Alain PROREL, Mme Renée PETELET, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENAIRE, M. Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, M. Nicolas GALLIANO, M. Gilles PERLI, M. Emeric SALLE, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Michel GONNET (1er adjoint de M. Olivier FONS), M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. Charles PERRINO.

Ont donné pouvoir : Mme Francine DAERDEN à Mme Nicole GUÉRIN
Mme Catherine GUIGLI à Mme Marie MARCHELLO
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
M. Mohamed DJEFFAL à Mme Fanny BOVETTO
Mme Catherine MUHLACH à M. Bruno MONIER
M. Guy HERMITTE à Mme Anne-Marie FORGEOUX
Mme Martine ALYRE à Mme Catherine BLANCHARD
M. Maurice DUFOUR à M. Yvon AIGUIER

Il est rappelé que la Communauté de Communes du Briançonnais est compétente, de par ses statuts en matière de « Service d'incendie et de secours : gestion et financement », à ce titre elle assure également pour le compte du Service Départemental d'Incendie et de Secours la réalisation des Centres d'Incendie et de Secours. Aussi, l'inadaptation du Centre d'incendie et de Secours actuel de la Commune de La Grave conduit à la nécessité de construire un nouveau Centre desservant les communes de La Grave et Villar d'Arène. Afin de mener à bien cette opération et compte tenu des modifications d'emprise et architecturales validées par Mme L'architecte des Bâtiments de France, il est nécessaire d'effectuer une mise en compatibilité des dispositions du Plan Local d'Urbanisme actuellement en vigueur sur la Commune de La Grave dans le cadre de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L153-54 et suivants, et R153-14,

Vu la délibération n°2018-48 du Conseil Communautaire du 29 mai 2018 portant sur la demande d'ouverture d'une enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et d'une enquête parcellaire conjointe à l'enquête préalable à la DUP portant sur les parcelles suivantes : Commune de La Grave, section E, parcelles 1778, 1779, 1780, 1784, 1785, en vue d'obtenir la maitrise totale du

Communauté de Communes du Briançonnais – Les Cordeliers – 1 rue Aspirant Jan – 05105 Briançon Cedex
Tél : 04 92 21 35 97 – Fax : 04 92 20 38 90 – mail : accueil@ccbrianconnais.fr

AR PREFECTURE
005-240500439-20180703-2018_56-DE
Reçu le 05/07/2018

foncier, soit par voie amiable, soit par voie d'expropriation, pour la construction du Centre d'Incendie et de Secours,

Considérant la nouvelle emprise du projet nécessitant l'intégration des parcelles E1778 et E2267 (délaissé du Conseil Départemental des Hautes-Alpes),

Considérant le classement des parcelles E1778 et E2267 en zone Ap du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur sur la Commune de la Grave, n'autorisant pas la réalisation d'un Centre de Secours, et qui nécessite donc d'effectuer une mise en comptabilité des dispositions du PLU,

Vu l'avis favorable de la Commission Technique Environnement et Développement Durable en date du 15 mai 2018,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 18 mai 2018,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- sollicite de Madame la Préfète des Hautes-Alpes, l'ouverture d'une enquête préalable à déclaration d'utilité publique pour la construction du Centre d'Incendie et de Secours emportant mise en compatibilité des dispositions du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de La Grave.
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à demander à la Commune de La Grave de valider le principe de la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la Commune dans le cadre de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique.
- autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces et documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BRIANÇONNAIS R.F. Département des Hautes-Alpes

Gérard FROMM.

Date affichage : 05 JUIL. 2018

Communauté de Communes du Briançonnais – Les Cordeliers – 1 rue Aspirant Jan – 05105 Briançon Cedex
Tél : 04 92 21 35 97 – Fax : 04 92 20 38 90 – mail : accueil@ccbrianconnais.fr